LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS
#48 • SEPTEMBRE 2022

URBANISME P12
Un parking durable et écologique aux Mauniers

RETOUR EN IMAGES P32
Entre vignes et Coudon, une 2e édition au vif succès

CULTURE P36
Les Journées du Patrimoine célèbrent les pierres et terres farlédoises

Forum des associations • P. 19

La Farlède MAG

LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS

Ville de LA FARLÈDE
Villes et Villages Fleuris
Villes & Villages où il fait bon vivre

21 août : Libération de La Farlède • P.25

Rentrée
EN ROUTE POUR L'ÉCOLE !

Découvrez le *dossier spécial* sur la **SCOLARITÉ** • **Pages 4 à 7**

NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue à La Farlède !

Le 25 juin dernier, l'équipe municipale a renoué avec la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. Ces derniers ont été accueillis à l'Espace de La Capelle par le maire Yves Palmieri entouré de ses élus.
Le 1er magistrat a tenu à leur souhaiter la bienvenue, notamment en leur présentant la commune, son histoire et ses spécificités, ainsi que les projets en cours et à venir.

Et de féliciter ces nouveaux Farlédois d'avoir choisi de s'installer ici même, au pied du Coudon, dans une ville où il fait bon vivre, comme chacun aime à le rappeler. Ce moment convivial s'est clôturé par un apéritif amical.

Info+ Cabinet du maire : 04 94 27 85 98

SOMMAIRE

- ÉDITO 3
- SCOLARITÉ 4
- TRAVAUX DANS LES ÉCOLES 6
- JEUNESSE ET SPORTS 8
- ENVIRONNEMENT 10
- URBANISME 12
- AMÉNAGEMENTS 14
- CITOYENNETÉ 15
- TRIBUNE LIBRE 16
- HOMMAGE - CARNET BLANC 17
- ASSOCIATIONS 18
- VIE ÉCONOMIQUE 20
- EMPREINTE 22
  PORTRAIT DE LIAM WATELET
- JEUNESSE 23
- SOLIDARITÉ 24
- CÉRÉMONIE 25
- RETOUR EN IMAGES COF 26
- RETOUR EN IMAGES 28
- RETOUR EN IMAGES FESTIVITÉS ... 30
- FESTIVITÉS 32
  RETOUR SUR "ENTRE VIGNES ET COUDON" 2E ÉDITION
- CULTURE 34

Revue ***La Farlède Mag***, le journal des habitants de La Farlède, territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau.

« Où trouver *La Farlède Mag* ? »
Le magazine est diffusé gratuitement par voie numérique et dans les services municipaux.

Édité par la mairie de La Farlède
Hôtel de Ville - Place de la Liberté - BP 25
83210 La Farlède

Directeur de publication : Yves Palmieri
Directrice de la communication : Sandrine Jacquel
Rédaction : Nirina Thoreau • Alice Wolski
Conception/Réalisation : Audren Soultan • Alice Wolski
Photographies : Service communication • Farlédo objectif club • Manon Giai-Via, X

Impression : Riccobono
Imprimeur respectueux de l'environnement
Diffusion : 2 000 exemplaires
Dépôt légal : À parution

Service communication : 04 94 01 47 16
Courriels : communication@lafarlede.fr
communication.lafarlede@hotmail.fr

Les encres utilisées pour imprimer ce magazine sont végétales, donc moins toxiques et utilisant des ressources renouvelables.

L'édito DU MAIRE

Farlédoises, Farlédois,
mes chers concitoyens,

L'été qui s'achève s'est avéré l'un des plus chauds et des plus secs des dernières décennies. De très nombreux incendies ont ravagé des milliers d'hectares en France mais aussi dans les pays voisins. L'eau a manqué. Dès le début du mois de juin, le déficit pluviométrique était déjà si important que les communes du Gapeau ont été classées en « alerte sécheresse ». Les grands réservoirs qui alimentent la Provence ont accusé des baisses importantes de leur niveau d'eau (- 12 mètres à Serre-Ponçon, - 8 mètres à Sainte-Croix et à Carcès). Cette pénurie a imposé des mesures drastiques aux communes et aux citoyens dès le 27 juillet dernier et le passage au stade de « crise sècheresse ». Les climatologues nous annoncent une répétition de cette situation dans les prochaines années. La Ville va anticiper et programmer des aménagements destinés à réduire ses besoins en eau durant cette période et chaque citoyen devra faire preuve du même civisme. Les gazons naturels par exemple, ne sont malheureusement plus compatibles avec le contexte que je viens de vous décrire. Je sais que l'on peut compter sur vous. Cette période caniculaire nous a imposé la plus grande vigilance à l'égard de nos aînés. Je remercie à ce titre le CCAS qui a su veiller sur eux.

Septembre marque le temps de la rentrée scolaire. Celle-ci s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles. Des travaux de réfection et de rénovation ont eu lieu cet été dans chaque établissement. Ces travaux concernent l'aspect fonctionnel mais aussi le besoin d'adapter nos écoles aux changements climatiques avec en ligne de mire les économies d'énergie, l'optimisation des équipements ainsi que le confort des élèves et des enseignants.

S'adapter au changement climatique, c'est aussi penser les aménagements de demain. Dans cette réflexion, le parking du hameau des Mauniers, nouvellement aménagé, répond à ces exigences. L'ouvrage est réalisé avec un minimum de surface bétonnée, pour préserver la perméabilité des sols. Le futur parking Laetitia sera lui aussi exemplaire à travers un aménagement que l'on a souhaité durable. Comme vous le voyez, nous prenons à cœur la question de l'environnement, c'est ainsi que nous nous associons, depuis 2 ans maintenant, à la Semaine européenne du développement durable qui s'achève dans les prochains jours et qui a donné lieu à une très belle dynamique. Dynamique dans laquelle se sont inscrites les journées du patrimoine qui ont été l'occasion de mettre en valeur le patrimoine naturel et les trois agriculteurs avec lesquels nous engageons une reconquête agricole.

Cette rentrée fut aussi celle des associations que l'on redécouvre par le biais du forum qui leur est dédié. On ne peut que s'enorgueillir du dynamisme de ces structures qui offrent à la ville un large panel d'activités, culturelles, sportives ou de bien-être. J'ai d'ailleurs tenu à rendre hommage à l'investissement de ces acteurs mobilisés en renouant avec la soirée des bénévoles.
J'en profite pour vous encourager à vous procurer le nouveau guide des associations. Quelles que soient vos aspirations, vous y trouverez certainement le club qui vous convient.

Dans la vie d'une commune, il est des moments plus tristes que d'autres avec la disparition de Farlédois qui ont marqué la population, chacun à sa manière, par leur personnalité et leurs engagements. C'était le cas de Léo Pugliese, gardien du gymnase et référent de quartier, de Max Castel, notre ancien garde-champêtre, Germaine Cabras ancienne conseillère municipale et aussi d'Odette Billon à l'approche de ses 109 ans, un exemple par sa longévité.

Enfin, je voudrais terminer en soulignant le succès de la 2e édition de la manifestation « Entre vignes et Coudon » fin août. Elle reflète une volonté forte de la Municipalité de valoriser la vie économique locale autour de ses artisans, de ses commerçants et de ses vignerons. Cette fête, dont le succès a été palpable dès la première édition, manquait dans le calendrier de l'événementiel. Aujourd'hui, sa place est toute faite aux côtés des manifestations du Comité officiel des fêtes, lui aussi en grande réussite cet été. Rendez-vous donc l'an prochain.

Yves Palmieri
Maire de La Farlède
1er vice-président de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau

ANNE-LAURE EXCOFFON-JOLLY
ADJOINTE AU MAIRE
AFFAIRES SCOLAIRES • JEUNESSE

SCOLARITÉ

La quille

L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ

Cinq enseignantes ont fait leurs adieux aux élèves de La Farlède pour profiter d'un repos bien mérité.

Les écoles Marius-Gensollen et Jean-Monnet ont vu le départ de quatre institutrices titulaires, ainsi que de l'enseignante en charge de la classe UPE2A qui accueille les élèves allophones. Cinq départs à la retraite ce n'est pas rien ! Chantal Badel (directrice), Véronique Galindo, Carine Trichon, Karine Abril et Patricia Bouquey ont en effet quitté leur fonction dans l'enseignement en juillet dernier. Elles ont exercé de longues années à La Farlède et élevé dans la culture tant de petites têtes farlédoises, devenues grandes aujourd'hui. Le maire Yves Palmieri et son adjointe aux affaires scolaires Anne-Laure Excoffon-Jolly ont tenu à donner une réception en leur honneur, le 27 juin dernier, salle Pagès.

À cette occasion le premier magistrat n'a pas manqué de saluer « l'attachement et la bienveillance », ainsi que la qualité de ces enseignantes qui ont oeuvré à « l'excellente réputation des écoles de la ville ». Exprimant ainsi, au nom des Farlédois, toute l'estime et le profond respect qu'elles inspirent au regard de leur travail, leur dévouement et, plus largement, pour tout ce qu'elles ont incarné au service des enfants.
Toutes garderont un excellent souvenir de leurs années passées à La Farlède pour exercer leur si passionnant métier. Mais une page se tourne et ces jeunes retraitées ont encore tant de nouveaux projets : loisirs, voyages, culture de son propre potager, musique...
À l'issue de son allocution, c'est avec émotion que le maire a remis à chacune d'entre elles une belle orchidée. Belle retraite mesdames !

Bac et brevet

L'EXCELLENCE RÉCOMPENSÉE

En marge de la manifestation « Entre vignes et Coudon », la Municipalité a félicité les jeunes diplômés ayant décroché la mention « Très bien ».

Une trentaine de jeunes diplômés farlédois, ayant obtenu leur baccalauréat ou brevet avec mention « Très bien », était accueillie le 26 août dernier pour une cérémonie d'honneur dans le jardin Roger-Gensollen. Un moment symbolique et solennel présidé par le maire Yves Palmieri heureux de féliciter ces « brillants candidats » et saluer leur excellent résultat. Des résultats qui font la fierté de la Municipalité. « C'est le signe d'une belle capacité de travail, le mérite conduit à la réussite », a-t-il souligné, tout en remerciant l'ensemble de la communauté éducative farlédoise, de l'école maternelle à la classe de troisième. Cette belle réussite, le Conseil municipal a souhaité l'encourager par la remise d'un bon d'achat* à utiliser auprès des commerçants farlédois partenaires. Une récompense amplement méritée !

Info+
*150€ pour le baccalauréat et 75€ pour le brevet
Cabinet du maire : 04 94 27 85 74

Rentrée

EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE

Le 1er septembre, quelque 800 petits Farlédois ont repris le chemin de l'école. Le maire Yves Palmieri et son adjointe aux affaires scolaires Anne-Laure Excoffon-Jolly se sont déplacés pour l'occasion dans les quatre établissements de la ville.

Des enseignants pour toutes les classes, des écoles aux petits soins durant l'été et une rentrée sans masques, ni mesures sanitaires, voilà de quoi aborder ce début d'année scolaire avec sérénité !
« Tout s'est très bien déroulé », confirme Anne-Laure Excoffon-Jolly, adjointe aux affaires scolaires, qui est allée à la rencontre des équipes enseignantes le 1er septembre, jour de rentrée, aux côtés du maire Yves Palmieri. Ensemble, ils ont pu mesurer l'enthousiasme et l'excitation de tous, élèves comme professeurs, qui découvraient leurs nouvelles classes. D'autant qu'à Jean-Aicard le changement a été important cet été avec des transformations à l'intérieur comme à l'extérieur *(lire détails pages 6 et 7)*.

Presque une nouvelle école...

« Il n'y a pas eu d'ouverture de classe de dernière minute mais nous étions prêts s'il avait fallu y faire face », note l'élue. En effet, à Jean-Aicard la salle informatique a été déménagée pour libérer une salle de classe au cas où... Mais le grand changement apparaît sur l'ensemble du bâtiment. Isolée et équipée de rafraîchisseurs pendant ces vacances, l'école est métamorphosée. Le maire et son équipe avaient à cœur d'offrir aux enfants, aux enseignants et au personnel communal de « meilleures conditions de travail dès cette rentrée 2022 ». C'est donc chose faite. Les travaux de rénovation énergétique ont, en outre, permis de redonner à l'école « un aspect plus reluisant ». « On a l'impression qu'elle est nouvelle ! », se réjouit Anne-Laure Excoffon-Jolly.
Une même rénovation est prévue sur Jean-Monnet.

Du changement dans les équipes

La rentrée a vu l'arrivée de nouveaux professeurs des écoles, en remplacement des cinq enseignantes parties à la retraite *(lire page 4)*. Les deux maternelles ont une nouvelle directrice avec, à Marie-Curie, Stéphanie Henrion *(1)* qui remplace Bénédicte Fouasse. Cette dernière a pris la direction de l'école Gensollen, poste auparavant occupé par Chantal Badel qui a pris sa retraite. L'école Jean-Monnet accueille trois nouvelles institutrices : Ségolène Lopez (CE1), Léa Biole (CM1) et Anne-Martine Novaro-Mascarello pour la décharge de direction sur le CM2. La classe UPE2A, pour les élèves allophones est, quant à elle, confiée à Madame Roméo qui remplace donc Patricia Bouquey.

Les élus juniors reprennent leur mission

Dans quelques jours, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) fera sa rentrée.

Depuis leur élection en janvier, les élus juniors n'ont pas chômé, engageant une vaste réflexion sur des actions à mener autour du développement durable. Acteurs du changement, ils ont choisi quatre sujets qui seront travaillés tout au long de cette nouvelle année. Travailler sur le harcèlement notamment leur tient vraiment à cœur. Autre grand thème : « le sport pour tous » avec l'envie de travailler sur l'intergénérationnel.
Associés aux différents évènements de la commune, ils soutiennent avec force le projet « 1000 arbres à La Farlède pour 2025 ». Aussi seront-ils présents à la plantation de 70 arbres sur le bassin de rétention.

Info+ Service urbanisme : 04 94 27 85 87

ROBERT BERTI
ADJOINT AU MAIRE
TRAVAUX • VOIRIE •
ESPACES VERTS • ENVIRONNEMENT

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Jean-Aicard

Une classe RASED et une belle salle des maîtres

Grand remue-ménage à Jean-Aicard avec la création en rez-de-chaussée d'une nouvelle salle des maîtres, spacieuse et fonctionnelle (1), et la transformation de l'ancienne en classe RASED (réseaux d'aide spécialisée pour les enfants en difficulté) (2).

Cette dernière est plus adaptée au petit effectif et aux spécificités de cette classe, offrant une plus grande proximité entre les enfants et l'enseignant pour le travail en groupe ou individuel.

1

2

J-Monnet M-Curie

Sécurisation

À Jean-Monnet et Marie-Curie, ce sont essentiellement des travaux de sécurité qui ont été réalisés en juillet et août. Avec notamment, dans l'école élémentaire, la sécurisation des portes des classes intermédiaires communiquant entre elles. Elles n'étaient plus conformes aux nouvelles normes. Tandis qu'à la maternelle Marie-Curie, pour préserver les petites mains, la ville a fait installer des anti pince-doigts à chaque porte.

Jean-Aicard

Rénovation énergétique

L'élémentaire Jean-Aicard, le plus grand et l'un des plus anciens établissements scolaires de La Farlède, est l'école qui aura subi le plus d'interventions cet été ! Jusqu'alors considérée comme une véritable passoire thermique, elle a été le théâtre d'une vaste opération de rénovation énergétique avec l'isolation thermique de l'ensemble du bâtiment par l'extérieur. Dans le même temps, les entreprises ont installé un dispositif de diffusion d'air frais, au rez-de-chaussée avec des caissons muraux et à l'étage avec des plafonniers. Grâce à ces "rafraîchisseurs", les écoliers pourront bénéficier d'un plus grand confort au travail notamment lors des fortes chaleurs. Il s'agit d'un effort financier conséquent s'élevant à hauteur de 275 000 €. Ces travaux s'inscrivent au programme de transition écologique ouvrant droit à un financement aidé (subvention de 89 000€ de l'État).

Marius-Gensollen

Maintenance à Gensollen

L'école Marius-Gensollen a fait l'objet de petits travaux d'entretien pour garantir le confort des enseignants et de leurs élèves : réparation de serrures, réfection des sanitaires, installation d'un tableau.... "Sur cette école, destinée à être rasée pour être reconstruite sur un autre emplacement dans le cadre du futur complexe scolaire, nous n'engagerons plus de gros chantiers. D'ici-là, nous tenons évidemment à maintenir l'école en bon état en assurant toutes les réparations et l'entretien nécessaires", relève Robert Berti, adjoint aux travaux.

École Jean-Aicard

LA SALLE INFORMATIQUE OPTIMISÉE

Parmi les chantiers d'été dans les écoles figurait la réfection de la salle informatique.

Cet été, la salle informatique de l'école Jean-Aicard s'est totalement transformée. Déménagée de l'étage pour rejoindre le rez-de-chaussée et intégrer l'ancienne salle polyvalente, la pièce a entièrement été refaite du sol au plafond. Peinture, carrelage, faux plafond, tout est neuf, rien n'a été oublié ! L'opération permettait dans un premier temps de libérer une salle de classe à l'étage dans l'éventualité d'une ouverture prochaine. La Municipalité préfère anticiper.

Double emploi

La nouvelle salle informatique fera également office de salle de réunion. Pour ce faire, un mobilier spécifique a été commandé et installé. Il s'agit de bureaux dans lesquels les écrans sont escamotables, permettant de passer de salle informatique à salle de réunion en un tour de main. Les tables sont ainsi disposées en îlot central. Le matériel multimédia, en bon état, a été conservé. Seul le mobilier et le réseau ont nécessité des aménagements. En effet, une répartition optimisée du réseau électrique a été privilégiée pour que chacun des 15 ordinateurs dispose d'une prise.
L'ensemble des écoles a aussi bénéficié d'une extension du réseau internet afin d'alimenter chaque classe et son tableau écran interactif, évitant le recours au wifi.

Infos+ *Centre technique municipal : 04 94 27 85 88*

Adapter les écoles au changement climatique

La Ville a lancé une étude sur l'ensemble des établissements scolaires pour adapter ces derniers au changement climatique. L'étude porte sur la dés-imperméabilisation des cours d'école, la création d'îlots de fraîcheur par l'introduction de végétation et la plantation d'arbres pour apporter de l'ombrage. D'ailleurs avant la fin de l'année, les platanes du boulodrome Gensollen (dont le terrain sera occupé par le futur complexe scolaire) vont être réimplantés à Jean-Monnet, tandis que des mûriers vont trouver place dans la cour de Marie-Curie.

Pour Jean-Monnet, une réflexion est également menée pour installer, comme à Jean-Aicard, un système de rafraîchissement et l'ajout d'une isolation par l'extérieur. L'étude prévoit également la réfection des faux-plafonds avec l'installation de leds.

ANNE-LAURE EXCOFFON-JOLLY
ADJOINTE AU MAIRE
AFFAIRES SCOLAIRES • JEUNESSE

Apprentissage

ÉCOLIERS, TOUS EN SELLE !

En juin, les élèves de CE2 et CM2 ont pu être formés à la pratique du vélo dans le cadre du dispositif *Savoir rouler à vélo*, formation assurée par les éducateurs municipaux.

Permettre aux enfants d'acquérir une autonomie en circulant sur la voie publique avant leur entrée au collège, telle est l'ambition du dispositif *Savoir rouler* lancé par le gouvernement en 2019. Le ministère de l'Éducation Nationale place cette aptitude dans les savoirs sportifs fondamentaux, au même titre que le *Savoir nager*. La municipalité de La Farlède, à travers son service des sports, s'engage en ce sens. En juin, des séances ont été proposées aux classes de CE2 et CM2 des deux écoles élémentaires de la commune. Trois séances d'apprentissage du vélo, réparties en trois demi-journées, ont été dispensées par les deux éducateurs territoriaux sportifs (ETAPS*). Les élèves de CE2 de Sylvie Ortegat, école Jean-Aicard, ont ainsi eu droit à 3 sessions durant lesquelles les enfants devaient se familiariser avec leur vélo, en connaître les différents éléments et pouvoir s'assurer de leur bon fonctionnement. La maîtrise de sa monture était une composante essentielle de ce premier apprentissage. L'un après l'autre, les petits écoliers ont eu à s'élancer sur un parcours de mobilité

mettant leur équilibre et leur agilité à contribution : slalom, gestion des vitesses, couloir étroit, virages, obstacles... En fin de formation, chacun a acquis un peu plus de confiance et de précision dans les mouvements. « Les enfants ont été actifs tout au long des séances et on a vu nettement la progression », constate l'enseignante. Et pour les élèves qui ne savaient pas faire de vélo, il aura suffi de trois demi-journées pour les mettre en selle.
Les trois classes de CE2 avaient passé leur permis piéton en mars sous la direction de gendarmes. « Cela a permis d'associer la théorie à la pratique car il s'agit aussi de savoir lire des panneaux et respecter le code de la route », explique Sylvie Ortegat.

L'opération *Savoir rouler* est relayée en classes de 6e. Dans les écoles, elle sera reconduite cette année encore par le service jeunesse et sports, en partenariat avec l'Éducation nationale, participant de fait au développement de la pratique du vélo, à des fins de mobilité. La Ville souhaite associer au dispositif les deux clubs de vélo : le Vélo club farlédois et le Club cyclotouriste de La Farlède.

Infos

**ETAPS : Éducateur territorial des activités physiques et sportives*
Service des sports : 06 22 40 60 21

École municipale des sports

LE PROGRAMME DE LA RENTRÉE SPORTIVE

Les activités proposées par l'École municipale des sports complètent celles des clubs. Elles permettent également un accès sur des créneaux horaires différents.

Les inscriptions sont lancées !

Retrouvez toutes les informations utiles (tarifs, dossier d'inscription, pièces à fournir...) sur ***www.lafarlede.fr*** *Rubrique Mes loisirs / Vie sportive / École municipale des sports*, en scannant ce code, ou auprès du Service des sports à l'adresse ci-dessous.

Infos *Service des sports - Maison de la Jeunesse et des sports "Charles-Rodolphe" (face au gymnase F.-Pantalacci - 296 rue de la Gare) : 06 22 40 60 21 – 06 14 95 01 48.*

ACTIVITÉ / LIEU*	ÂGE	LUNDI	MERCREDI	JEUDI
BABYSPORTS (DOJO)	4 ANS (MSM) 5 ANS (GSM)		11H - 12H 9H45 - 10H45	
LUDISPORTS (GRAND PLATEAU)	6/7 ANS (CP & CE1)		10H30 - 11H30	
MULTISPORTS (GRAND PLATEAU)	8/11 ANS (CE2 AU CM2)		15H15 - 16H15	
CIRQUE (SALLE DE DANSE)	DÈS 7 ANS (CE1 AU CM2)		14H - 15H30	
BADMINTON (GRAND PLATEAU)	TOUT PUBLIC		13H30 - 15H	
GYM DOUCE	ADULTES (DÈS 16 ANS)	17H - 18H (SALLE DE DANSE)		17H - 18H (DOJO)

** Tous les cours ont lieu au gymnase François-Pantalacci.*

ALEXIS COLLET
ADJOINT AU MAIRE
SPORT • TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Course à pied

LA FOULÉE FARLÉDOISE, LES RETROUVAILLES...

Le rendez-vous attendu des coureurs locaux a fait son retour le 24 juin dernier. Un moment toujours aussi convivial, avec aux commandes l'Athlétisme Vallée du Gapeau (AVaG), en partenariat avec la Ville.

Voilà deux saisons que l'AVaG, le club organisateur, était dans les starting-blocks, autant dire que pour cette 11e édition, il était prêt ! L'incontournable course à pied du début de l'été des "runners" locaux a donc fait son grand retour le 24 juin dernier après deux ans d'absence pour cause de covid. Très attendue des aficionados du genre, la Foulée farlédoise a accueilli quelque 400 coureurs, 325 adultes, pour cette soirée aux allures de retrouvailles. Certes, la participation est moindre que les précédentes éditions mais cela n'enlève rien à la bonne ambiance du moment. « Cette perte d'inscrits, après covid, est commune à toutes les épreuves sportives, ce n'est pas propre à notre évènement, souligne Philippe Maire, président de l'AVaG. La bonne humeur était bien là, les gens étaient tous très contents de revenir et de se retrouver ».

Une course pour tous

La Foulée farlédoise rayonne sur l'ensemble du département, la course est d'ailleurs inscrite au challenge des courses hors stade du comité du Var d'athlétisme, ainsi qu'au challenge spiridon. Elle demeure un rendez-vous des plus familiaux et conviviaux, apprécié pour son ambiance et son accessibilité. Une course enfants, deux parcours adultes, 5,6 km ou 11 km, et un dénivelé raisonnable en font une épreuve qui s'offre à tous, petits et grands, des moins aguerris aux plus chevronnés, personne n'est oublié ! Sans compter son caractère pittoresque qui emmène les coureurs à travers les hameaux de la commune, ses rues piétonnes, jusque dans la campagne du Domaine de La Castille... Le maire de Solliès-Toucas, Jérémie Fabre, nous a honorés de sa présence, en compagnie de son adjoint Eric Mattéodo, en s'élançant sur le 11 km.

L'organisation n'a pas failli à sa réputation, « tout s'est parfaitement bien déroulé ». Philippe Maire tient d'ailleurs à remercier tous les bénévoles, les jalonneurs, les services de mairie et l'ensemble des participants qui ont contribué à cette bonne tenue. Déjà prêt à enfiler à nouveau ses baskets, le club organisateur espère motiver et remobiliser les coureurs pour une 12e édition, digne de ce nom, en juin prochain !

Infos *Club d'athlétisme de la Vallée du Gapeau : 06 87 09 92 66 – avag83com@gmail.com*

Le saviez-vous ?

Il est de tradition de dédier l'épreuve à une cause, cette année c'est l'ASPE (Association de sensibilisation pour la propreté de l'environnement) qui a reçu le soutien de la manifestation et une contribution. Cette association a pour objectifs de sensibiliser, enseigner et expliquer les règles de bon sens pour la propreté de l'environnement à travers l'organisation d'ateliers, d'actions et de matinées d'éco-citoyenneté. Laura Chaumery, sa présidente était présente sur l'évènement.

Infos *Association de sensibilisation pour la propreté de l'environnement : 07 50 57 05 77 aspe.lafarlede@gmail.com*

ROBERT BERTI
ADJOINT AU MAIRE
TRAVAUX • VOIRIE • ESPACES VERTS
ENVIRONNEMENT

ALEXIS COLLET
ADJOINT AU MAIRE
SPORT • TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ENVIRONNEMENT

État de crise

ALERTE SÉCHERESSE

L'été qui vient de s'achever a été particulièrement sec et chaud. La situation hydrologique s'est dégradée, contraignant à prendre des mesures pour préserver les ressources en eau.

Dès le 1er juin, les communes du Gapeau ont été placées en alerte sécheresse, avant d'évoluer au stade d'alerte renforcée, et depuis le 26 juillet nous avons même été placés au stade ultime de crise sécheresse comme l'ensemble des communes du Bassin versant du Gapeau. Cette situation perdure, l'arrêté préfectoral courant jusqu'au 15 octobre prochain. Les communiqués municipaux, relayant ceux de la Préfecture, se sont succédés et la Ville a adopté les mesures nécessaires pour économiser les ressources en eau. La soirée « glisse » prévue le 8 juillet a ainsi été annulée. Il a également été décidé l'arrêt complet de l'arrosage des espaces verts et le retrait des jardinières de l'avenue de la République. En revanche, le maintien du niveau d'eau des bassins des jardins Pagès et Gensollen était nécessaire pour préserver les écosystèmes aquatiques.

Un acte de civisme collectif

Le citoyen a lui aussi été appelé à l'effort collectif. Des consignes strictes ont en effet été dispensées auprès de la population restreignant les arrosages, les lavages et les remplissages de piscines. À ce propos, « il faut saluer le civisme et la coopération des Farlédoises et des Farlédois qui ont compris l'urgence de la situation. L'avenir laisse présager une dégradation des conditions climatiques estivales », relève le maire Yves Palmieri annonçant « une série de mesures s'appliqueront aux espaces publics avec notamment l'utilisation d'espèces végétales peu exigeantes en d'eau, d'autres visant à réduire les températures et à améliorer la gestion du ruissellement ». Le particulier sera, lui aussi, sollicité. Ensemble, nous montrerons l'exemple.

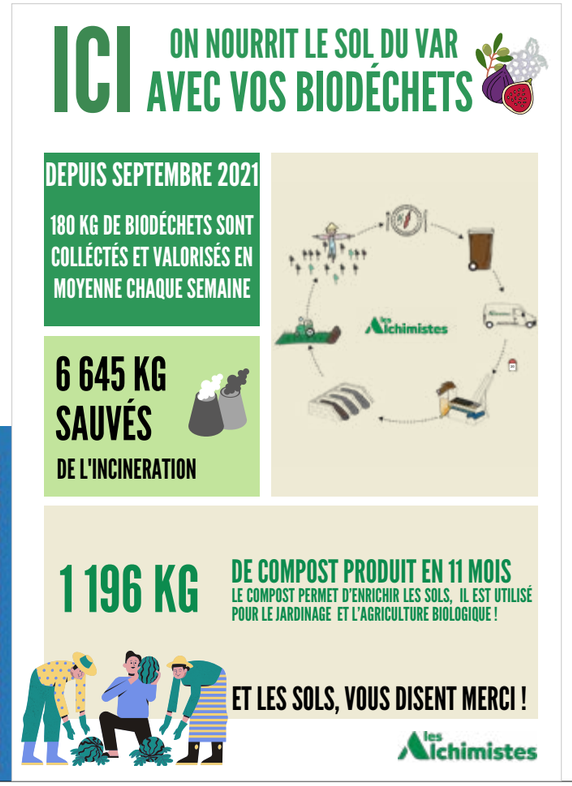

Semaine européenne du développement durable

MOBILISATION AUTOUR D'UN DÉFI DURABLE

Pour la deuxième année, la Ville de La Farlède s'est inscrite à la Semaine européenne du développement durable (SEDD) déroulant son programme du 17 septembre au 7 octobre. Au cœur de ces journées : des actions de sensibilisation et de partage pour le bien commun.

Sensibiliser largement à l'agenda 2030 et ses 17 objectifs, c'est le sens donné à la Semaine européenne du développement durable (SEDD) qui est célébrée à travers l'Europe. La Farlède y prend pleinement part pour la deuxième année consécutive à travers de nombreuses initiatives pour promouvoir le développement durable. Le service environnement a mis en place deux grandes soirées et deux journées événement inscrites dans un vaste programme. Le 17 septembre, la World cleanup day a donné le coup d'envoi des SEDD (voir ci-dessous) suivie par une **soirée inclusion**, le 23 septembre, avec l'organisation d'un grand « tournoi fauteuil » ouvert à tous. Valides et non-valides sur un même terrain, placés sur une roue d'égalité, pour partager un moment convivial dédié au vivre-ensemble, en partenariat avec le Rugby fauteuil club.

Éveil des consciences

Point d'orgue de ces semaines, la **journée « *Retour au jardin* », le 1er octobre sur la place de la Liberté (10h-17h)**, qui revêt une vraie dimension éducative. L'apprentissage étant le meilleur outil pour éveiller les consciences. Il s'agit d'une journée ponctuée de rendez-vous autour de la nature avec *Il était une fois la ferme* (traite de chèvre, fabrication de fromages…), *les Alchimistes* (animation autour des biodéchets, distribution de compost,…), *L'abeille du Coudon* (atelier autour de la ruche), *les Chercheurs en herbe* (ateliers scientifiques), *la Mummumobile* (peintures végétales et minérales) et l'inauguration de la grainothèque. « Cette journée nous permet d'expliquer l'intérêt du retour à la nature, la nécessité d'anticiper pour faire face au défi de demain », explique Lilian Cardona, directeur du Pôle ressources. **Le samedi 7 octobre**, les SEDD se poursuivent avec une **soirée conférences** à la médiathèque où il sera question de la gestion des biodéchets et un retour, tristement d'actualité, sur la question de l'eau à travers une conférence intitulée « Un monde sans eau, une réalité ? ».

Prolongations jusqu'au 15 octobre

Enfin, **le 15 octobre**, la grande **journée sportive** dédiée aux pratiques urbaines, initialement prévue le 24 septembre, animera le complexe multisports (derrière le gymnase François-Pantalacci).
Au programme : skateboard, hip-hop et basket avec les associations Bump, Xpress soul et le Basket club Solliès-La Farlède (10h–17h30). Un programme éclectique, « parce que toutes les actions comptent pour transformer durablement les sociétés ».

Infos

Service environnement 04 94 27 85 87
Tout le programme sur www.lafarlede.fr

17 sept

World cleanup day

Samedi 17 septembre, la World cleanup day a donné le coup d'envoi de la SEDD, relayée à La Farlède par l'ASPE, Association de sensibilisation pour la propreté de l'environnement, présidée par Laura Chaumery. De nombreux participants se sont retroussé les manches pour l'opération de nettoyage. Laquelle aura permis de ramasser 600 litres de déchets multiples, 7 bouteilles de mégots, 3 enjoliveurs, 1 pare-choc. La journée a vu la participation de l'association Handibou et de la Vallée du Gapeau en transition.

Infos

Association de sensibilisation pour la propreté de l'environnement (ASPE) : aspe.lafarlede@gmail.com - 07 50 57 05 77 - Facebook : Aspe De La Farlède

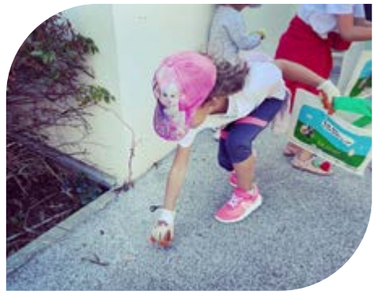

SANDRINE ASTIER-BOUCHET
ADJOINTE AU MAIRE
URBANISME & AMÉNAGEMENT
VIE LOCALE & ASSOCIATIVE
AGRICULTURE

URBANISME

Nouveau parking aux Mauniers

UN AMÉNAGEMENT DURABLE ET ÉCOLOGIQUE

Après un chantier de près de trois mois, le parking du Hameau des Mauniers s'est ouvert aux riverains fin septembre.

Le projet, annoncé à l'automne 2021 par le maire, était attendu et a été livré dans les temps ! Un parking flambant neuf a en effet été aménagé durant l'été sur une parcelle de 1500m² apportant au quartier des Mauniers une aire de stationnement d'un nouveau genre.
27 véhicules peuvent désormais y trouver places et permettre au quartier d'en finir avec le stationnement quelque peu anarchique que l'on pouvait déplorer jusqu'alors. La Municipalité a ainsi souhaité répondre à la problématique en apportant une réponse concrète, travaillée en concertation avec les habitants.
Pour ce projet, il n'était pas question d'imperméabiliser le sol avec du tout-béton, le choix d'un aménagement durable et écologique a été fait. Avec notamment un revêtement permettant au sol de respirer et de conserver sa fonction drainante. L'infiltration des eaux pluviales est alors préservée pour favoriser la régulation hydrique et thermique.

L'amélioration du cadre de vie

L'ouvrage doit s'accompagner d'une végétalisation. La plantation a été retardée en raison de l'état de sécheresse et de la nécessité de préserver les ressources en eau. Elle sera faite à l'automne.
Le Municipalité avait à cœur d'améliorer le cadre de vie de ce hameau historique. Pour prolonger cette action, elle rappelle que des aides existent, à travers le "plan façade", pour financer le ravalement de vos propriétés afin de participer à l'embellissement de la commune. N'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme qui donnera la marche à suivre...

Info+
Service urbanisme : 04 94 27 85 87

Appellation

Parking renommé

Le 20 septembre dernier, le Conseil municipal a délibéré sur l'appellation du parking des Mauniers, qui prendra le nom de parking Sauvan-Laure en référence à deux familles farlédoises ancrées dans ce quartier.

Parking Laetitia

TRAVAUX IMMINENTS

La démolition, en juin dernier, de la maison isolée aux abords du parking Laetitia, annonçait un plus vaste chantier avec le réaménagement de l'équipement. Celui-ci va entrer en phase opérationnelle en novembre (sous réserve de modifications). Les travaux devraient courir sur 4 mois, pour une livraison attendue à la fin du premier trimestre 2023.
Sur cette période, la Municipalité assure que 50% du stationnement sera accessible en continu. Outre de la végétalisation supplémentaire, des pistes cyclables sont également envisagées. Le projet participe, lui aussi, à l'amélioration du cadre de vie à travers un aménagement « ambitieux, exemplaire et durable ».

Info+ *Service urbanisme : 04 94 27 85 87*
Retrouvez l'article sur le projet dans La Farlèd'Mag #47 - p13 ou en scannant ce code :

Centralité

LE RÉSEAU PLUVIAL BIENTÔT ACHEVÉ

Dans le cadre du projet de centralité, la Municipalité a lancé plusieurs chantiers d'importance cet été.

Des travaux ont été entrepris durant l'été entre le parking de la salle des fêtes et le site même qui accueillera la deuxième phase du projet de Centralité. La Ville a en effet profité de cette période, plus calme en terme de circulation, pour lancer de lourds chantiers. L'aménagement du réseau pluvial a imposé de procéder au dévoiement des réseaux humides et secs pour permettre le passage de l'ouvrage. L'entreprise a opéré par phasage, intervenant sur divers secteurs : depuis les abords de la place de la Liberté, la traverse Barthélémy jusqu'à la rue Messina en traversant l'avenue de la République. L'objectif était de terminer les travaux sur cet axe avant la rentrée. L'engagement pris, notamment auprès des commerçants et riverains, a été tenu dans les temps ! Dans la continuité, les travaux d'aménagement de la future place devraient commencer à la fin de l'année avec la réalisation du bassin de rétention et enfin le lancement des fondations.

Info+
Service urbanisme : 04 94 27 85 87

Concertation

Les commerçants associés au projet

Le 25 juillet dernier, le maire Yves Palmieri a convié les commerçants à une entrevue dans le cadre des actions du service Cœur de ville.

La Municipalité initie des rencontres régulières avec les commerçants afin d'échanger sur les projets et leurs avancées, les problématiques rencontrées, les solutions à apporter mais aussi les travaux en cours et à venir. Ainsi fin juillet, une réunion était programmée, notamment pour anticiper les chantiers qui pourraient s'avérer impactant pour le commerce local. C'est donc à travers un travail de concertation et d'information avec l'ACAF – Association des commerçants, artisans et professions libérales - que la Ville gère le planning et l'organisation des travaux afin d'en réduire au maximum la gêne. La deuxième phase du chantier de Centralité, les modalités de réalisation et la finalité du projet - qui sera complémentaire et attractif pour le centre-ville - est au cœur des préoccupations actuelles. Aussi, apparaît-il primordial au maire et à son équipe, de poursuivre l'échange et d'accompagner les commerçants à chaque étape du projet. « Notre préoccupation est de vous aider », assurait ainsi Yves Palmieri.

Info+
Service Cœur de ville : 04 94 27 85 87

INFOS+

Coulée verte

Entre l'avenue du Général de Gaulle et la rue de la Font des Fabre, les travaux d'aménagement de la coulée verte ont repris fin septembre. Ce futur espace de promenade végétalisé, dédié à la circulation douce et active, accueillera bientôt une quarantaine de différentes essences d'arbres de bonne taille. Pour rappel, la réalisation de ce premier tronçon participe au projet de création de la ceinture verte destinée à faire la liaison entre le Gapeau et le Coudon. Dans une premier temps, elle reliera les deux nouveaux ensembles des Serves et de La Guibaude.

Modification du PLU

La Ville a engagé une procédure de modification du PLU. Les administrés peuvent se rapprocher du service urbanisme pour tout renseignement. Le détail sera précisé dans le prochain bulletin.

ROBERT BERTI
ADJOINT AU MAIRE
TRAVAUX • VOIRIE • ESPACES VERTS • ENVIRONNEMENT

Travaux

LA CCVG INTERVIENT SUR LA FARLÈDE

La communauté de communes a entrepris des travaux sur le secteur industriel de La Farlède.

La Communauté de communes de la Vallée du Gapeau engage chaque année un programme de réfection des voiries, celles qui relient les cinq communes entre elles et celles des zones d'activités.
Depuis plus de 20 ans, la Communauté de communes s'est dotée de nombreuses compétences dont celle de développement économique. Aussi, a-t-elle en charge la gestion des zones d'activités des cinq villes membres. En contrepartie, elle perçoit les taxes afférentes aux entreprises et sociétés avant de redistribuer le surplus au prorata de l'apport de chaque commune. Cette gestion consiste en l'entretien des voiries, réseaux et mobiliers urbains.
Ainsi, deux axes de circulation ont reçu récemment les attentions de la CCVG dans la partie farlédoise de la zone industrielle de Toulon-Est. Le pluvial a été restauré sur 200 mètres (après une obstruction due à un accident), rue du Dr Laennec pour un coût de 120 000 €. Tout à côté, la rue du Dr Guérin a été requalifiée entièrement avec la création de stationnements et d'un espace de retournement pour les poids-lourds en bout d'impasse, contre la somme de 140 000 €. Les travaux sont achevés, les voies sont ouvertes à la circulation. Par ailleurs, la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau a réalisé la dernière tranche de réfection des enrobés du chemin de Hyères sur environ 300m, pour un coût de 150 000 €. Afin d'impacter le moins possible la circulation, ces travaux ont été effectués durant deux nuits début juillet.

Info *Communauté de communes de la Vallée du Gapeau : 04 94 33 78 84*

SOL SOUPLE AU STREET WORKOUT

Derrière le gymnase François-Pantalacci, au niveau des agrès de remise en forme, le service technique a procédé à la pose d'un sol souple. Élément garantissant la sécurité et le confort des utilisateurs.

LE CHEMIN DU MILIEU AMÉNAGÉ

Le chemin du Milieu a fait l'objet d'un aménagement paysager. Afin de restructurer le canal du pluvial et d'embellir les abords, les Espaces verts y ont réalisé une jardinière agrémentée de plantes grasses.

L'OLIVERAIE AUX PETITS SOINS

Cet été les sujets centenaires de notre belle Oliveraie du Partégal ont reçu les soins de première nécessité. Une opération de taille des rejets et le nettoyage du site ont en effet été effectués.
Prochainement, aux abords du site, le parking se verra embelli avec la création d'un jardin sec « très minéral » qui sera orné de végétaux rustiques résistant au manque d'eau.

PIERRE HENRY
ADJOINT AU MAIRE
SÉCURITÉ • AFFAIRES MILITAIRES • ANCIENS COMBATTANTS • CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES • CORRESPONDANT DÉFENSE

Sécurité routière

UN RADAR POUR INCITER À LEVER LE PIED

Conformément à l'engagement de la Municipalité contre les excès de vitesse, la Ville s'est équipée d'un « Radar pro laser 4 » en partenariat avec Solliès-Toucas.

La commune vient d'acquérir des jumelles radar laser qu'elle partagera avec la ville voisine. Ce nouvel équipement vient en réponse à la demande de nombreux riverains de portions de routes accidentogènes. Le coût partagé de 4 500 € (HT) est assorti d'un étalonnage annuel fixé à 639 € (HT). Une convention a été signée afin de déterminer les conditions d'utilisation. L'appareil fonctionne par l'envoi d'impulsions lasers infrarouges pour mesurer la vitesse d'un véhicule. Ce type de radar a une portée utile d'environ 400 mètres, mais généralement le contrôle s'effectue sur environ 50 mètres en raison du tracé des voies. L'usage entre les deux villes est prévu en alternance. La Police municipale a pu commencer à procéder à des contrôles sur certains axes routiers où une vitesse excessive a été signalée par les riverains (chemin du Partégal, avenue du Coudon, chemin du Milieu, rue Jean-Aicard, avenue du Général de Gaulle, chemin de la Pierre blanche…). Il s'agit surtout d'inciter les automobilistes à lever le pied et de garantir à tous la sécurité.

Info *Police municipale : 04 94 27 85 90*

Rappel

L'OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLER TOUTE L'ANNÉE

Le débroussaillement consiste à limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées (terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts). Il est obligatoire et son non-respect est passible de lourdes peines. L'opération vise à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchages, feuilles…) pouvant prendre feu et le propager aux habitations.
En coupant les broussailles, les arbustes et certains arbres, le risque est limité. Hors période de nidification, les périodes automnale et hivernale sont appropriées pour procéder à la taille des arbres, arbustes et haies.

La Police municipale en campagne

La Police municipale a en charge la prévention et le contrôle de cette obligation préfectorale. À ce jour, près de la moitié des 320 habitations concernées sur la commune ont reçu la visite d'agents. Ils ont établi une fiche de constatation et dispensé les conseils afin de permettre aux propriétaires de réaliser les travaux nécessaires. Ces conseils concernent également l'incinération ainsi que les mesures destinées à se protéger chez soi en cas d'incendie. À noter que le débroussaillement est également obligatoire sur les terrains en friches en périphérie des zones urbaines.

Retrouvez toutes les consignes sur les Obligations légales de débroussaillement ou en scannant ce code :

Info *Police municipale -160 rue du Partégal - 04 94 27 85 90*

INFOS+

• Publication des actes administratifs
Réforme des règles de publicité des actes réglementaires des collectivités territoriales

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 énoncent de nouvelles règles en matière de publicité des actes réglementaires des collectivités territoriales applicables à compter du 1er juillet 2022. La publicité des actes des collectivités territoriales est essentielle pour deux raisons :
Elle conditionne leur date d'entrée en vigueur en leur conférant un caractère exécutoire et leur date d'entrée en vigueur constitue le point de départ du délai de recours contentieux.
Les actes concernés sont :
- Les délibérations du conseil municipal
- Les procès-verbaux des conseils municipaux tels qu'ils auront été arrêtés au début de la séance suivante
- Les décisions municipales prises en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales
- Les arrêtés municipaux
- La liste des délibérations de la dernière séance et le procès-verbal de l'avant-dernière séance doivent être affichés à l'Hôtel de Ville et mis en ligne sur le site internet de la Ville dans la semaine qui suit la dernière séance, de manière permanente et gratuite. Un exemplaire « papier » du procès-verbal doit également être mis à la disposition du public. En outre, l'exemplaire du procès-verbal original doit être conservé dans des conditions propres à en assurer la pérennité.

Les décisions et arrêtés doivent être publiés dans les meilleurs délais selon les mêmes formes.

"Toujours ensemble pour La Farlède"

Yves PALMIERI

Nous avons vécu un été de tous les dangers qui a eu pour seul point positif la prise de conscience massive de la population et des décideurs du caractère irréversible et bien réel du changement climatique et de ses nombreux effets dramatiques.

Une sècheresse historique qui a asséché les nappes phréatiques de la plupart des régions françaises, des incendies gigantesques et à répétition sur des territoires jusqu'ici épargnés, une végétation dégradée par le manque d'eau, des agriculteurs en grande difficulté et des populations sensibles très impactées par les périodes de canicule.

Localement, si nous pouvons nous montrer soulager d'avoir échappé aux incendies et de ne pas avoir eu les températures les plus hautes du pays, nous avons tout de même subi les conséquences d'un arrêté préfectoral de « crise sècheresse » interdisant toute utilisation autre qu'alimentaire et hygiénique de l'eau. La commune a obéi aux restrictions qui engageaient la responsabilité financière de la ville en coupant l'arrosage des espaces verts et en limitant le nettoyage des espaces publics, à contre-cœur. Je remercie la majorité des particuliers qui ont joué le jeu, comprenant qu'il s'agissait bien là de la dernière étape avant la coupure des robinets. Les gazons par exemple sont devenus totalement inadaptés à notre climat dégradé en pluviométrie et de moins en moins tempéré. Je vous invite d'ailleurs à assister aux conférences qui seront proposées à La Farlède dans le cadre des semaines européennes du développement durable dont les thèmes se rapportent à ces mêmes problématiques *(cf programme SEDD dans ce bulletin)*.

Dans le même esprit, un effort collectif sera nécessaire pour rendre suffisant notre approvisionnement électrique durant la période la plus critique des pics de consommation liés au froid et faibles durées d'ensoleillement. Sans débattre des causes (multiples) de cette crise énergétique, nous devons nous montrer pragmatiques et responsables. La collectivité une fois de plus a un devoir d'exemplarité et il me semblait inconcevable d'installer des illuminations de Noël rutilantes en demandant simultanément aux foyers de maitriser leur consommation, en diminuant notamment la température des logements en hiver d'un ou deux degrés. Cette session 2022 des fêtes de fin d'année sera donc plus humbles avec la préservation de la magie de Noël pour les plus jeunes sur la place de la Capelle et d'une partie des guirlandes en centre-ville. Les économies réalisées seront tout de suite réinvesties dans le relamping en LED de l'avenue Charles de Gaulle et dans l'achat de moduleurs permettant une meilleure maitrise des séquences d'éclairage par secteur.

La solidarité, les efforts collectifs et les investissements en matière de sobriété énergétique ont aujourd'hui un caractère incontournable pour répondre aux défis de notre époque, en particulier l'adaptation de notre mode vie et de nos structures au changement climatique, et nous éprouverons tous à terme une immense satisfaction d'y avoir contribué ; des réponses existent et nous pouvons y arriver, alors faisons équipe !

•••••• FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE *de Solliès-Pont* ••••••

En raison de la réfection des enrobés et de la construction de nouveaux garde-corps, la déchetterie de Solliès-Pont sera fermée du 12 septembre au 23 octobre 2022.

La déchetterie de La Farlède vous accueille dans les mêmes conditions :

•••••• DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE *de La Farlède* ••••••

DÉPÔT DE VOS DÉCHETS* : LA DÉCHETTERIE EST ACCESSIBLE POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS**

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h
155 chemin de la Font des Fabre • ZI TOULON-EST
Tél : 04 83 42 19 38

Demandes de badges à effectuer sur **www.ccvg.fr**
Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau - 04 94 33 78 84 - info@ccvg.fr

PROCÉDURE SUR PLACE

Les usagers sont reçus sur des quais munis de barrières en contrebas desquelles sont disposés les caissons de récupération, éventuellement équipés de broyeurs.

*Déchets acceptés : encombrants, matelas et mobilier, déchets ferreux, déchets verts (quantité < 2 m³), gravats, plâtres (quantité < 1 m³), électro-ménager, papier/cartons, pneus sans jante (véhicules légers), batteries, piles, déchets dangereux des ménages (pots de peinture etc.), huile de moteur usagée, bouteilles de gaz vides, radiographies, etc...
**accès payant pour les professionnels + obtention de badge.

ODETTE BILLON

Elle a connu 2 guerres mondiales et 17 présidents de la République. Odette Billon, notre super centenaire, a rendu son dernier souffle. Elle s'apprêtait à fêter ses 109 ans, le 12 novembre prochain.

Née en 1913, elle a passé la première moitié de sa vie en Haute-Marne. Épouse et mère de 3 enfants (Gérard, Marie et Monique), elle était commerçante et c'est en s'installant à La Garde, dans sa boutique « Chez mamie », qu'elle est devenue varoise en 1969. Dix ans plus tard, elle choisira La Farlède avec son mari. Lors de la cérémonie du 11 novembre 2021, le maire Yves Palmieri relevait que s'il ne restait plus de « poilus » pouvant témoigner de la première guerre mondiale, « il demeurait encore quelques supercentenaires ayant connu cette époque ». Il songeait alors à Odette Billon à laquelle il rendait visite le lendemain pour son 108e anniversaire.
Il se souvient de ce moment d'exception : « En pleine possession de ses facultés mentales, elle était belle (...) son visage dégageait sympathie et bienveillance. Elle était aussi drôle et gourmande». Sa longue vie était une chance pour elle, mais aussi pour toutes les personnes qui l'ont connue et aimée.

MAX CASTEL

Après 30 ans au service de la commune et de ses habitants, de 1968 à 1998, Max Castel, ancien garde communal, a tiré sa révérence la veille de ses 81 ans.

Né à La Crau en 1941 où il passe son enfance, il devient électricien pour une entreprise à La Farlède avant de prendre la succession de M. Rostand en tant que garde champêtre. Jusqu'à sa retraite, il se donne corps et âme dans sa ville de cœur à l'exercice de sa mission, avec bienveillance mais aussi fermeté.
À la fois craint et estimé, il connaissait chaque Farlédois, petits et grands et n'hésitait pas à les remettre dans le droit chemin lorsque l'un d'eux faisait fausse route. Il collaborait avec la Gendarmerie du canton qui l'avait reconnu comme un grand professionnel.
La commune prenant de l'importance, il a accueilli quelques adjoints comme Claude Berry, Georges Sanz, Claude Cigalon, Philippe Fernandez et Franck Giraudo, le chef actuel.
Avec Mireille Cerruti, Max a eu une fille, Nathalie, ancienne conseillère municipale. Puis il a vécu pendant 20 ans avec Rose-Marie Cecchini dont il était veuf depuis 1996. C'est une partie de la mémoire farlédoise qui disparaît avec cet homme apprécié de tous.

LÉONARD PUGLIESE

Léo Pugliese, 58 ans, gardien du gymnase Pantalacci, est décédé brutalement le 12 septembre, alors qu'il était à son poste comme chaque jour depuis 10 ans.

Il était connu et apprécié de tous les usagers de la structure. Sa rigueur et son efficacité lui ont valu d'être reconnu comme un excellent agent par sa hiérarchie à la CCVG. Les élus locaux se souviennent de sa joie de vivre, sa gentillesse et son sens du dévouement. Il s'était investi comme référent de quartier. En 2010, le maire honoraire Raymond Abrines lui avait remis la médaille d'honneur de la ville, lors des Trophées farlédois créés sous l'impulsion de Yves Palmieri, alors adjoint au sport.
Léo était un sportif aguerri. Il était titulaire de plusieurs titres nationaux en développé couché, soulevant jusqu'à 210 kg. Pour transmettre sa passion, il était, depuis quelques années, président de l'Athlétique club de La Garde. De même qu'il intervenait auprès du club «Coudon Gapeau handball» afin d'apporter ses conseils en matière de préparation physique.
Mari et père aimant, il laisse une épouse Michèle et trois filles Wendy, Aurore et Jennifer. Léo était une figure incontournable de la ville, un pilier pour les siens et pour beaucoup, un ami.

Carnet blanc

11 juin 2022
Laura Baglietto & Jean-François Festou

2 juillet 2022
Estelle Flettot & Alexis Joly

22 juillet 2022
Lydie Payraudeau & Claude Pion

29 juillet 2022
Sylvie Perrin & Emmanuel Landi

6 août 2022
Cynthia Maneru & Alexandre Soriano

13 août 2022
Magali Ravel & Cyril Le Bon

19 août 2022
Caroline Paoli & Allan Colonges

10 septembre 2022
Morgane Médina et Edgard Pena Rodriguez

17 septembre 2022
Claire Soullie & Louis Pierre-André Paoli

Vous souhaitez faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou annoncer un décès dans les pages du bulletin municipal ?
• Contactez le service État civil pour en faire la demande. *Info+ Service État civil : 04 94 27 85 85 (tapez 2)*

SANDRINE ASTIER-BOUCHET
ADJOINTE AU MAIRE
URBANISME ET AMÉNAGEMENT
VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE • AGRICULTURE

MIREILLE GAMBA
CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
À LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATIONS

Vie associative

ELLES SONT NOUVELLES À LA FARLÈDE

Trois nouvelles structures vous ouvrent leurs portes sur la commune.

LA SOUTE À JEUX INVITE AU DIVERTISSEMENT

Jeux de rôles, jeux d'ambiance, jeux de bar, de figurines, de réflexion, de stratégie, de coopération ou encore jeux de challenge... il y a tant de façon de s'amuser et de varier les plaisirs avec un jeu de société. Raphaël, Grégory et Guillaume n'ont pas de choix tranché. Ces trois joueurs passionnés abordent tous les styles avec, forcément, leurs préférences personnelles. Fervents pratiquants, ils possèdent une importante collection qu'ils souhaitent faire découvrir. C'est pourquoi ils ont monté « La soute à jeux », une association culturelle pour partager avec le plus grand nombre ce monde ludique qu'ils affectionnent.
« Nous jouons ensemble depuis 20-25 ans, on se retrouve autour d'une même passion », explique Guillaume, trésorier de la Soute à jeux. L'association offre la possibilité d'élargir ce groupe et d'échanger avec d'autres adeptes comme de susciter une nouvelle passion. « Le but est également de faire connaître les jeux. On propose pour cela d'organiser des sessions ou des événements chaque mois ». En mutualisant leurs collections, à eux trois ils comptabilisent plus de 400 jeux, largement de quoi animer une soirée. Mais bien plus que d'offrir l'accès à cette imposante ludothèque, c'est une rencontre et un véritable partage que souhaitent créer ces trois joueurs invétérés, prompts à expliquer les règles et mécanismes d'un jeu et disputer quelques belles parties avec le public.
Pour l'heure, l'association participe à des évènements comme le 9 juillet dernier où la Soute à jeux a animé la soirée de Partir en livre à la médiathèque.

Infos

- *Tél : 07 77 33 97 44*
- *Courriel : lasouteajeux@gmail.com*
- *Site : http://www.lasouteajeux.fr*

SÂNANDA YOGA, MIEUX GÉRER SON STRESS

Sous une forme associative, Sânanda Yoga propose des cours de hatha yoga animés par Doriane, diplômée de la Fédération française. Elle propose également le Vinyasa, le yin et la méditation de pleine conscience.
Réputée comme particulièrement doux, le hatha yoga aide à améliorer la souplesse et à diminuer les douleurs au niveau du dos. En prime, on s'affine en douceur au fur et à mesure des séances. Du côté des bienfaits sur le mental, il aide à travailler sur sa concentration ainsi qu'à mieux gérer son stress.
« C'est un art millénaire indien qui remplit le cœur et apaise l'esprit. Une discipline de rigueur, accessible à tous, sportifs ou pas, jeunes, seniors…, explique Doriane. En yoga, il n'y a pas de compétition. Il s'agit d'apprivoiser son corps et son mental grâce à une pratique posturale (asanas) et des exercices respiratoires (pranayama). Nous ressentons notre corps en y mettant de la conscience dans chaque mouvement réalisé. Il est important de rester à l'écoute de son corps et d'avancer avec lui, chacun à son rythme et surtout d'accepter les possibilités du moment ».
La séance de 75 minutes est constituée de méditation de pleine conscience, de pratique posturale, d'exercices de respiration et de visualisation, de mantras chantés, de mudras et de relaxation.

Infos

- *Accueil les lundis à 11h au gymnase F. Pantalacci (dans la salle de danse), les mercredis à 11h à la salle de la Tuilerie et les jeudis à 18h30 dans la zone industrielle.*
- *Tél : 06 07 08 43 28*
- *Courriel : dsanandayoga@gmail.com*
- *Site : www.sanandayoga.fr*
- *Facebook : sananda yoga la Farlède*

OUVERTURE D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Une Maison d'assistantes maternelles (MAM) a le plaisir d'ouvrir ses portes sur la commune à proximité du centre-ville, d'une capacité de 16 places pour 4 assistantes maternelles titulaires du CAP Petite enfance. Lieu de vie et espace de socialisation des plus jeunes, "Sourire d'enfants" a construit un projet d'accueil basé sur l'éveil de l'enfant, à travers la nature et le bien-être. Des espaces spécialement adaptés à son développement sont mis en place en toute sécurité.

« Nous cuisinons tous les repas sur place avec des produits français, locaux, bio ou issus de l'agriculture raisonnée. Ce qui donne l'occasion d'ateliers de découverte », souligne Virginie Gimenez, présidente de l'association, assistante maternelle depuis 2008. Le fonctionnement de la MAM a été minutieusement réfléchi afin de répondre aux besoins des familles de 7h à 18h et du lundi au vendredi. L'accueil le mercredi se fera en fonction des disponibilités.

Sourire d'enfants
Maison d'Assistante Maternelle

Infos

- *Tél : 06 32 67 40 23*
- *Courriel : mamsouriredenfantsfarlede@gmail.com*

Forum

À LA RENCONTRE DES ACTEURS LOCAUX

Le samedi 10 septembre dernier, clubs sportifs ou culturels avaient rendez-vous sur la place de la Liberté où se tenait le forum organisé par le service festivités.

Reporté d'une semaine en raison des prévisions météorologiques du week-end précédent, le forum des associations s'est tenu le samedi 10 septembre sous un soleil radieux. Les associations étaient au rendez-vous avec la participation d'une soixantaine de clubs sportifs ou culturels qui animent toute l'année notre commune. Moment de rencontre privilégié avec ces acteurs de la ville, la manifestation a attiré un public nombreux venu (re)découvrir le panel d'activités proposées sur La Farlède. L'occasion pour chacune et chacun de trouver la discipline ou le loisir qui lui correspond. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. Le forum a également donné lieu à de nombreuses démonstrations (danse, aïkido, auto-défense, kempo...). Le maire Yves Palmieri, son adjointe aux associations Sandrine Astier-Bouchet et Magali Gini, adjointe à la culture et au patrimoine, n'ont pas manqué de saluer les représentants de chaque structure présents sur les nombreux stands.

Infos *Service festivités : 04 94 27 85 85*

Le nouveau guide est disponible ! 2022 2023

Culture, sports, musique, théâtre, action humanitaire, solidarité : le choix est dense.

Retrouvez le nouveau guide au service associations, sur **www.lafarlede.fr**

ou en scannant ce code

UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES

La veille du forum, le maire Yves Palmieri a convié les bénévoles des associations à une soirée qui leur était spécialement dédiée. Un moment convivial au jardin Pagès, où l'édile, en compagnie de Sandrine Astier-Bouchet, adjointe aux associations, et de nombreux élus, les a remerciés pour leur implication et leur dévouement sur les manifestations organisées, mais aussi pour leur contribution à la bonne tenue des derniers scrutins électoraux. Une soirée chaleureuse, à l'image de ces acteurs locaux qui font toute la richesse et la diversité de la commune.

Infos *Service associations : 04 94 27 85 85*

SANDRINE ASTIER-BOUCHET
ADJOINTE AU MAIRE
URBANISME & AMÉNAGEMENT
VIE LOCALE & ASSOCIATIVE
AGRICULTURE

CHRISTINE BOCCHECIAMPE
CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
AU COMMERCE

VIE ÉCONOMIQUE

Nouveaux commerçants
Faites vous connaître !

Vous venez d'ouvrir votre commerce sur la commune ?
Prenez contact avec le service communication au
04 94 01 47 16
ou à **communication.lafarlede@hotmail.fr**
communication@lafarlede.fr

L'équipe du service communication se chargera de diffuser l'information sur tous les supports de communication dont elle dispose.

INFIRMIÈRE NATUROPATHE

Romane Lebourg, infirmière diplômée d'état, a choisi de poursuivre ses études deux années supplémentaires, pour y ajouter l'option « Naturopathie ». Elle propose une approche holistique de la santé, par des consultations à son cabinet ou à distance par visio-conférence. Il s'agit là d'une prise en compte de l'être humain dans sa globalité autour de ses dimensions physique, mentale, émotionnelle, familiale, sociale, culturelle et spirituelle.

- *Adresse : 14 chemin du Partégal - Résidence le 210 - Bât A2*
- *Téléphone : 06 09 63 28 23*
- *Site : www.natu-romane.com*
- *Courriel : naturomane83@gmail.com*
- *Facebook et Instagram : @Naturomane*

ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE

SC Detailing est une toute nouvelle société spécialisée dans l'esthétique auto / moto / bateau. Elle propose le nettoyage intérieur et extérieur, le polissage et le lustrage de la carrosserie, la protection par la cire, la céramique et les films PPF, l'entretien et la rénovation des cuirs et plastiques, la coloration et l'imperméabilisation des capotes de cabriolets et la vente de produits d'entretien et d'accessoires. La société est constituée de professionnels formés pour intervenir aussi bien sur des véhicules de prestige et de collection que sur des véhicules du quotidien.

- *Adresse : 297 rue du docteur Calmette*
- *Téléphone : 06 62 02 34 00*
- *Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h*
- *Instagram : sc_detailing83*
- *Facebook : SC-detailing*
- *Site : https://sc-detailing.fr/*

ACUPRESSION TRADITIONNELLE THAÏE

Cette thérapeutique traditionnelle ancestrale est pratiquée sur la commune depuis peu par **Emmanuelle Taix**. Elle est utilisée pour soulager de nombreux maux, par la pression de lignes énergétiques et de points réflexes. Chaque protocole comporte un enchaînement spécifique de points qui traite une affection particulière. Elle permet, non seulement, d'apaiser des douleurs liées à certains troubles musculaires ou tendineux, mais aussi de favoriser la relaxation globale du corps, la détente nerveuse et émotionnelle.

- *Adresse : 30 rue des Félibres, les Jardins de La Capelle*
- *Téléphone : 06 18 44 28 55*
- *Courriel : emmataix@yahoo.fr*
- *Facebook : Acupression Traditionnelle Thaïe et Massage Thaï - Emmanuelle TAIX*

« Mélanges et Couleurs »

UNE COIFFEUSE ÉCOLOGIQUE ET ZEN

Installée depuis bientôt 10 ans sur la commune, Charlotte Poizot, propriétaire du salon de coiffure « Mélanges et Couleurs », a décidé de s'engager dans la voie du développement durable. Objectif : tendre vers le zéro déchet.

De quelle manière un salon de coiffure peut-il amorcer une démarche écologique ? Produits naturels et recyclage des déchets capillaires, c'est la recette choisie par Charlotte et ses collaboratrices. Chaque année, un coiffeur produit environ 29 kilogrammes de cheveux qui finissent la plupart du temps à la poubelle. Avec la complicité de trois associations *Solid'Hair, Fake Hair don't Care* et *Coiffeurs justes*, la démarche prend un sens.
La première recueille les cheveux de plus de 20 cm de longueur pour les vendre à des accessoiristes de cinéma ou de théâtre. Le produit de cette vente est reversé à des personnes malades ou en difficulté financière. La seconde qui concerne les cheveux de plus de 10 cm les transforme en postiche pour des personnes atteintes de cancer. Enfin, le reste est récupéré pour la fabrication de boudins entourés de bas en nylon afin d'absorber les résidus d'hydrocarbures dans les ports. Un dispositif qui date du naufrage en 1978 de l'Amoco Cadiz sur les côtes bretonnes.
Outre les aspects écologiques de la démarche, « Mélanges et couleurs » a opté pour le bien-être de sa clientèle : décoration bois, atmosphère zen ou encore musicothérapie. La musique, c'est bien connu, favorise des niveaux plus élevés de dopamine dans le cerveau, d'où une sensation de plaisir et de relaxation. Quand le passage chez le coiffeur devient un acte bénéfique pour soi et pour la planète…

Infos+
- *« Mélanges et Couleurs »*
- *Adresse : 107 avenue de la République*
- *Téléphone : 09 82 35 83 95*

Essor commercial

DYNAMIQUE DU CENTRE-VILLE RENFORCÉE

Un récent rapport de l'Audat-Var révèle l'excellente santé commerciale du centre-ville. Celui-ci connaît un regain certain.

Le Scot Provence Méditerranée a commandé à l'Audat-Var un rapport sur l'évolution des dynamiques commerciales dans les centres-villes des 31 communes de son territoire. Et le rapport s'avère très positif pour notre ville ! En effet, à contre-courant de ce que nous pouvons voir ailleurs, où la situation se dégrade en centre urbain, à La Farlède on assiste à un regain d'activité. Le taux de vacance des locaux commerciaux a diminué. Parallèlement, les ouvertures de commerces sont en plein essor. Et ce malgré la proximité des zones commerciales.
« Cela montre que les actions menées par la Municipalité et le projet de Centralité ont du sens », se réjouit Lilian Cardona, directeur du Pôle ressources. L'objectif étant de renforcer la centralité et d'en soutenir le dynamisme. Cela passe par une amélioration du cadre de vie, comme le développement des espaces verts, l'aménagement de zones de stationnement, la propreté, la sécurité…

Échanges très positifs

« Nous maintenons un bon niveau de santé en centre-ville grâce à un travail de cohésion avec l'association des commerçants », relèvent Sandrine Astier-Bouchet, adjointe déléguée à la vie locale et associative et Christine Bocchecciampe, conseillère déléguée au commerce. Car ce résultat, c'est aussi le fruit d'un partenariat fort entre la Municipalité et les acteurs économiques locaux, incarnés par l'Association des commerçants artisans et professions libérales farlédois (ACAF) qui affiche une pleine satisfaction du dialogue engagé. « Nous sommes régulièrement informés et concertés. C'est très appréciable de voir que nos avis sont pris en compte », souligne Francine Guyot, présidente de l'ACAF. La future Centralité est d'ailleurs très bien accueillie par l'ensemble des adhérents qui y voient un lieu complémentaire et attractif pour les commerces dans leur intégralité.

Infos+
Association des commerçants, artisans et professions libérales farlédois (ACAF) : 06 66 20 84 83
Service Cœur de ville : 04 94 27 85 87

Nouveaux services

Vous lancez votre activité, un service à domicile, votre autoentreprise, un nouveau service sur la commune ?
Faites vous connaître !

PHOTOGRAPHE

Farlédoise depuis peu, **Anaïs Lopez** est photographe professionnelle avec quelques spécialités comme la grossesse, le nouveau-né, la famille, les portraits et les grands moments de la vie comme les naissances, les mariages, les communions, les anniversaires, sans oublier l'événementiel.

- *Téléphone : 06 59 87 93 90*
- *Site : www.photographetoulon.fr*

Changement d'adresse

Votre commerce, service ou local d'activités déménage ?
Faites-le savoir !

LABORATOIRE LABOSUD

Le laboratoire **Inovie Labosud Provence** La Farlède sera transféré à partir du 17 octobre dans les locaux qui jouxtent le magasin Lidl (dans la zone commerciale, avenue du Général de Gaulle, chemin des Couguilles). L'équipe sera renforcée (biologistes, secrétaires, techniciens, infirmières) et les horaires élargis pour assurer la continuité des soins. Ouverture en continu du lundi au vendredi, de 7h à 19h et le samedi de 7h à 12h.
La municipalité est satisfaite de cette annonce et remercie la direction de Lidl qui a été sensible à son souhait de maintenir ce service de santé de proximité pour les Farlédois au détriment d'autres offres locatives commerciales probablement plus lucratives. Elle remercie également le laboratoire Labosud d'avoir investi sur la commune.

- *Téléphone : 04 94 33 05 05*

Portrait

SUR LES PAS DE MICHAËL JACKSON

Fan incontesté du roi de la pop, le jeune Farlédois Liam Watelet s'apprête à concourir pour décrocher sa place dans l'émission « La France a un incroyable talent » 2023. L'aboutissement d'années d'entraînement.

Liam Watelet a tout juste 3 ans lorsqu'il découvre une vidéo de celui qui deviendra alors son idole, Michaël Jackson disparu en 2009. Devant le petit écran, il entame une série de pas de danse.

Depuis ce premier contact, 7 ans se sont écoulés durant lesquels la fascination n'a fait que grandir dans l'esprit de ce petit garçon soutenu par sa mère Marie-Laure, ancienne danseuse, et par son père David, fan de la première heure de l'interprète de « Thriller ».
Durant cette période, Liam a franchi une série d'étapes qui l'ont amené à se produire sur différentes scènes ainsi qu'au palmarès de concours locaux et nationaux. Un parcours qu'il a brillamment réussi grâce à une volonté sans faille et une rigueur exemplaire dans le travail.

Les belles rencontres s'enchaînent, notamment celle avec le prestidigitateur Magic Mouss ou encore avec MJIL, le sosie officiel de Michaël Jackson, dont il assure régulièrement les premières parties de spectacles dans les campings de la région. Ces rencontres ont forgé sa volonté de poursuivre dans cette voie qui ne manque ni d'embûches, ni de concurrence.

Perfectionnement et concours

Pour en arriver là, il a pu compter sur Sylvie Serrer (So Danse) et sur Marky (Breack'éveil), un chorégraphe valettois, auprès duquel il prend des cours particuliers depuis février dernier. Fort d'une garde-robe de plusieurs dizaines de costumes brodés de lumière, Liam a décidé de poursuivre le mythe et faire vivre à jamais cette icône de la musique moderne.

Au fil des années, le jeune groupie perfectionne son jeu de scène avec des accessoires supplémentaires (perruque, maquillage, gants…) afin de se rapprocher le plus possible de son modèle. Un parcours qui l'a conduit à remporter le National performer M.J. (catégorie moins de 13 ans) qui s'est déroulé à Paris le 12 juin dernier. À ce titre, il recevra d'ici peu la médaille de la Ville des mains du maire Yves Palmieri. Et déjà un autre challenge s'offre à lui : l'épreuve de sélection pour l'émission de M6 « La France a un incroyable talent » qui aura lieu en février prochain.

Pour l'heure, son souhait est de mener de front ses études et sa passion. Liam garde les pieds sur terre, même s'ils s'envolent parfois dès qu'il monte sur scène au gré d'un moonwalk* endiablé qui va, à n'en pas douter, le conduire au bout de son rêve.

Infos

*Le danseur se déplace à reculons tout en créant l'illusion par ses mouvements corporels qu'il est en train de marcher vers l'avant. Une technique mise au point par Cab Calloway, puis James Brown au début du XXe siècle

ANNE-LAURE EXCOFFON-JOLLY
ADJOINTE AU MAIRE
AFFAIRES SCOLAIRES • JEUNESSE

Accueil de loisirs

L'amusement était au rendez-vous des vacances estivales au centre de loisirs. Les enfants y ont pleinement profité de nombreuses activités, sorties et jeux organisés autour de thèmes choisis qui ont animé les deux mois d'été. Des vacances récréatives et des plus divertissantes préparées et encadrées par la meilleure des équipes !

Infos *Accueil de loisirs de La Capelle : 04 94 31 53 61*

Maison des jeunes

À la Maison des jeunes, l'animatrice Alison n'a pas ménagé ses efforts pour occuper les ados durant les vacances estivales. Grâce à elle, les 13-17 ans ont eu droit à un programme d'activités sportives et ludiques. Atelier glace, splash à l'Aquavillage de Hyères, parcours « stumble boys » au gymnase... des plaisirs variés pour animer ce début d'été en beauté.

Infos *Maison des jeunes : 04 94 31 53 61*

Séjour en Corse

Le 18 juillet, avec la MDJ, seize jeunes Farlédois ont fait cap sur la Corse où ils ont passé une semaine de vacances dans la baie d'Ajaccio. L'enthousiasme a demeuré tout au long de ce séjour en camping, ponctué de moult activités de nature et loisirs nautiques. Alison et Chloé, qui les encadraient, ont tout mis en œuvre pour offrir aux ados des souvenirs magiques de l'île de beauté.

Infos
Maison des jeunes : 04 94 31 53 61

VIRGINIE CORPORANDY-VIALLON
ADJOINTE AU MAIRE
ACTION SOCIALE • LOGEMENT SOCIAL • PETITE ENFANCE

ATELIERS NUMÉRIQUES

PROGRAMME

"Je deviens utilisateur du numérique"

"Accompagnement aux démarches administratives"

• DU 26 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE •

Espace associatif et culturel de La Capelle

Parcours d'ateliers numériques seniors et tout public, organisés par le CCAS de La Farlède en partenariat avec l'ASEPT83, 2M FORMA CONSEILS et la FOL.

- 2 parcours seniors « Débutant » (2x10 séances)
- 2 parcours tout public « Démarches administratives » (2x10 ateliers (cours théoriques et mise en pratique)

Organisé par le CCAS aux seniors de 70 ans & +

Places limitées • Inscriptions à l'accueil de la mairie du 05 au 23/09 au 04 94 27 85 84

DU 3 AU 7 OCTOBRE 2022

Semaine de l'âge d'Or

PROGRAMME

- **CONCERT « 100% DIVAS »** Les plus belles voix féminines - Groupe MAGE
- **SÉANCES DE CINÉMA**
- **JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE** à la ferme pédagogique « Le Jardin des 4 saisons » à Solliès-Pont
  - Atelier fabrication de bougies en cire d'abeille avec découverte des abeilles et dégustation de miels
  - Atelier plantes aromatiques et médicinales, dégustation de tisanes
- **REPAS** à la résidence Roger-Mistral
- **LOTO** suivi d'un goûter

Organisé par le CCAS aux seniors de 70 ans & + Places limitées • Inscriptions à l'accueil de la mairie du 05 au 23/09 au 04 94 27 85 84

HandiToit

VIVRE AUTONOME CHEZ SOI

IL EXISTE UNE PLATEFORME RÉGIONALE POUR AIDER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À TROUVER UN LOGEMENT ADAPTÉ.

Rendre possible le choix de vivre seul ou en famille dans son logement malgré le handicap, c'est le sens et la mission de l'association HandiToit. Créée en 2002, l'association est née de la volonté commune de personnes handicapées de créer un environnement autonome chez soi.
Dans ce contexte, HandiToit a développé des solutions innovantes qui ont permis l'aménagement de logements sociaux adaptés et la création de la Plateforme régionale du logement adapté.
Cette plateforme est une interface entre la production de logements et la demande de logement adapté. Elle a été conçue pour faciliter l'accès au logement des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge en les mettant en relation avec les bailleurs sociaux, partenaires de l'association et producteurs de logements adaptés. Elle constitue un trait d'union entre les demandes de logements adaptés et l'offre adéquate des bailleurs sociaux ou privés.

Une offre à La Farlède

Aujourd'hui, plus de 250 logements adaptés ont été réalisés dans le Var. Pour y avoir accès, il faut être éligible au logement social et avoir une demande en cours. Les Farlédois pouvant être concernés sont invités à monter un dossier HandiToit Provence, soit en s'inscrivant en ligne* auprès de l'association, soit en prenant rendez-vous avec le CCAS qui vous aidera dans la démarche.

HANDITOIT PROVENCE

Info *HandiToit : 04 91 26 56 27 - contact@handitoit.org*
**Pour s'inscrire : http://logementadapte83.org/inscription/*
Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84

Logiciel Action logement

LA PLATEFORME LOCATIVE POUR LES SALARIÉS DU PRIVÉ

ACTION LOGEMENT MET À DISPOSITION LA PLATEFORME AL'IN, DEVENU L'OUTIL OFFICIEL DES OFFRES DE LOGEMENT SOCIAL POUR LES SALARIÉS DU PRIVÉ.

Le logiciel AL'in s'adresse aux salariés du secteur privé (entreprise de 10 salariés et +) ayant des revenus modestes en recherche d'un logement social. Entièrement digitalisé, ce processus permet de simplifier le traitement des demandes et d'engager dans la démarche l'ensemble des acteurs, à savoir les bailleurs, les entreprises et leurs salariés. Par le biais de ce logiciel, chaque personne en recherche de logement va pouvoir accéder directement aux offres auxquelles elle est éligible et ne verra que les offres locatives adaptées à sa situation.

Comment procéder ?

Rendez-vous sur :
https://www.actionlogement.fr/plateforme-locative/salaries

AL'in.FR

Info *Action logement : 04 22 79 07 60*

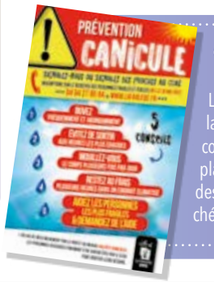

Canicule : le CCAS en vigilance tout l'été

L'été a été chaud et même très chaud ! La Municipalité est restée en alerte pendant toute la période caniculaire pour intervenir si besoin. Les équipes du CCAS ont maintenu le contact avec les personnes les plus vulnérables, notamment lorsque la vague de chaleur plaçait le Var en vigilance orange. Brumisateurs et ventilateurs ont été distribués auprès des personnes inscrites sur le registre. Le niveau rouge n'a heureusement pas été déclenché.

PIERRE HENRY
ADJOINT AU MAIRE
SÉCURITÉ • AFFAIRES MILITAIRES • ANCIENS COMBATTANTS • CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES • CORRESPONDANT DÉFENSE

Fête de la Libération de La Farlède — 21 août

Moment à la fois solennel et festif, le 21 août dernier, pour la commémoration de la Libération de La Farlède. Ce 78e anniversaire était célébré en présence du maire Yves Palmieri, des élus du Conseil municipal et du CMJ, des autorités civiles et militaires, ainsi que de François de Canson, vice-président de la région Sud PACA. Pour honorer cette journée historique, l'association Août 44 a conduit un défilé de voitures militaires animé par la fanfare L'Écho du Faron de Toulon.

8 juin Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine

18 juin Commémoration du 82e anniversaire de l'Appel historique du Gal de Gaulle du 18 juin 1940

14 juillet Fête nationale du 14 juillet

4-5 juin

3e édition de la Fête de l'artisanat d'hier et d'aujourd'hui

Organisée par le Comité officiel des fêtes, elle a été lancée le 4 juin place de la Liberté et Lou jardin Roger-Gensollen, en présence du maire Yves Palmieri, sa 1re adjointe Sandrine Astier-Bouchet, des élus du Conseil municipal, le maire du Revest-les-Eaux, Ange Musso, Georges Vaillant, président du COF et toute son équipe. Plus de 80 artisans ont partagé la passion de leur métier sous forme d'ateliers et de démonstrations. Exposition de costumes, promenades à poney, ferme pédagogique, jeux en bois, taureau Beleù, poterie pour les enfants, troupes et musiques folkloriques, chevaux camarguais… Ce rendez-vous unique a transporté la ville dans une autre époque le temps d'un week-end.

17-20 juin

Fête de la Saint-Jean

C'est une fête réussie qu'ont organisé, en partenariat, les bénévoles du Comité officiel des fêtes, les Joyeux boulomanes farlédois et la Ville : fête foraine, spectacles musicaux, concerts, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, spectacle des écoles de danse, et pour finir, le concours de la Saint-Jean Bouliste. Tout était réuni pour offrir un week-end des plus festifs pour entamer ce début d'été.

1er & 2 juillet

"La Farlède on the rock"

Sweet Papa John, Space Sheeps, Sin city, Gcow, Salvation, Mr Kill, Leeds et Utah

Bal des enfants & soirée disco

16 juillet

Une 1re édition au vif succès pour les petits comme les grands animée par DJ Fred, suivie d'une soirée dansante.

Soirée cabaret

30 juillet

Avec la troupe intemporelle "Sacré Paris" qui a revisité les grandes heures des spectacles parisiens.

8 juillet

Tournoi du Coudon

Convivialité et sportivité étaient au rendez-vous, le vendredi 8 juillet au stade Jacques-Astier, à l'occasion du Tournoi du Coudon organisé pour la première fois cette année par le Gapeau football club – ESSF. Autour du ballon rond, huit équipes de vétérans se sont affrontées... en toute amitié.

Infos

Gapeau football club – ESSF : www.gapeau-fc.fr

11 juin

Aerial & Familyfit

Plaisir des yeux avec l'association Aerial & Familyfit qui a soufflé un vent de poésie sur la place de la Liberté, autour d'un spectacle sur le thème des 4 éléments : feu au tissu, eau au hamac, terre aux cerceaux et air au trapèze. Éblouissant !

Infos

Aerial & FamilyFit : 06 10 51 15 15
aerial.familyfit@outlook.fr

2 & 3 juin

Exposition « l'Oliveraie des Laures »

Les élèves de 6e de Madame Meynard et de CM2 de Madame Baure (Jean-Aicard) ont exposé les travaux d'une année, réalisés sur le thème de l'olivier avec comme fil rouge l'Oliveraie des Laures, site classé.

3 & 4 juin

Vente caritative des Restos du cœur

Les 3 et 4 juin, se tenait la 3e édition de la vente caritative organisée par la médiathèque Eurêka en partenariat avec Les Restos du cœur. Rendez-vous des chineurs en quête de CD, DVD, vinyles et livres en tous genres, romans, documentaires... La recette de cette vente a été reversée à l'association.

Numéros utiles

- **Accueil de la mairie :** 04 94 27 85 85
- **État civil et service des élections :** 04 94 27 85 85 (tapez 2)
- **Service financier :** 04 94 27 85 71
- **Service urbanisme :** 04 94 27 85 87
- **Pôle Éducation, enfance, jeunesse :** 04 94 31 53 61
- **Service des sports :** 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48
- **Centre communal d'action sociale (CCAS) :** 04 94 27 85 85 (tapez 4)
- **Centre technique municipal :** 04 94 27 85 88
- **Service culture et patrimoine - Médiathèque Eurêka :** 04 94 20 77 30
- **Service associations - festivités :** 04 94 27 85 85 (tapez 5)
- **Service communication :** 04 94 01 47 16
- **Police :** 17
- **Police municipale :** 04 94 27 85 90
- **Gendarmerie :** 04 94 28 90 16
- **Urgence :** 112
- **Pharmacies de garde** (0.34€ / min. facturé par France Telecom) **:** 3237
- **Dentiste de garde :** 0 892 566 766
- **Communauté de communes de la Vallée du Gapeau :** 04 94 33 78 84
- **Déchetteries :**
La Farlède : 04 83 42 19 38
Solliès-Pont : 04 94 35 14 28
- **Encombrants et déchets verts :** 04 94 27 87 31

Pour toutes les démarches, demandes ou formalités administratives, la saisine numérique est à la disposition des usagers :

http://www.lafarlede.fr/contact

1

2

3

3

3

21 juin

Fête de la musique *Le 21 juin, le solstice d'été a été célébré comme il se doit en musique. Le Coudon concert band a animé le Jardin Pagès en début de soirée (1), suivi du groupe Life line music au jardin Roger-Gensollen (2). La fête a battu son plein en soirée avec le concert du groupe No Sax qui a comblé le public sur la place de la Liberté (3).*

Info *Service culture, médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30*

Sécurité

ÉVÉNEMENTS SOUS BONNE GARDE

DURANT LES MANIFESTATIONS QUI ONT ANIMÉ LA FARLÈDE CET ÉTÉ, LA POLICE MUNICIPALE A VEILLÉ SUR VOTRE TRANQUILLITÉ.

La Municipalité s'emploie à assurer une sécurité maximale lors des manifestations estivales, suivant scrupuleusement les obligations édictées, dès 2017, par la préfecture du Var à travers le plan « vigipirate ». « Les informations sur l'organisation sont envoyées à la Préfecture, au plus tard un mois avant la tenue d'un événement. Informations transmises ensuite à la Gendarmerie et au SDIS 83 (Service départemental d'incendie et de secours du Var), pour validation et coordination, explique Franck Giraudo chef de la Police municipale. Les périmètres de sécurité de type « fan zone » sont mis en place par les services de la commune et contrôlés sur place par la gendarmerie et nous-mêmes », poursuit-il. Enfin, la commune emploie ponctuellement des agents de sécurité pour contrôler les entrées sur ce périmètre défini. Des nouvelles mesures ont été imposées cette année pour les premiers secours à la personne, faisant intervenir le service de la sécurité civile pour certaines manifestations à caractère « sensible ». Cette dernière saison n'a pas souffert des contraintes Covid, en revanche le nouveau « phénomène de piqûres » apparu en France au printemps dernier a imposé de renforcer encore plus la présence d'agents de police municipale sur toutes les manifestations.

Cet effort, à la fois financier et humain, est complètement assumé par la Municipalité pour le bon déroulement des nombreuses activités estivales programmées. Monsieur le Maire tient à souligner l'excellent état d'esprit qui a régné sur l'ensemble des manifestations estivales, empreintes de sérénité malgré une fréquentation record.

22 juillet

Tournée Route 83 : une soirée mémorable !

Du partage, de l'émotion, du rire... l'ambiance était des plus chaleureuses, le vendredi 22 juillet, place de la Liberté où la tournée Route 83 s'est arrêtée le temps d'une soirée. Animé par le présentateur vedette Michel Mitran, l'évènement a donné à voir, à entendre et se détendre avec un concours de chant, de la musique et des chansons interprétées par les groupes Margarita et Génération tubes -dans une rétrospective des plus grands succès français et internationaux- , sans oublier la touche d'humour pagnolesque distillée par l'hilarante Zize Dupanier. Une programmation 100% live qui a su ravir le public. Cette très belle soirée était offerte par le service Festivités aux Farlédois et visiteurs, venus, en nombre, savourer ce moment divertissant à souhait.

Entre vignes et Coudon

LA 2E ÉDITION TRANSFORME L'ESSAI AVEC BRIO

La manifestation Entre vignes et Coudon, reconduite le 26 août dernier, a su relever le défi. Le public était au rendez-vous, saluant cette nouvelle réussite.

Devant l'immense succès de la première édition d'Entre vignes et Coudon au printemps dernier, la Municipalité a souhaité réitérer l'évènement sans plus attendre fixant un nouveau rendez-vous pour clôturer l'été. Un pari osé mais qui aura su faire l'unanimité ! Artisans, commerçants et vignerons se sont ainsi retrouvés une nouvelle fois, plus nombreux encore, fin août sous les platanes de la place de la Liberté pour partager un grand moment de convivialité.

Le concept et l'esprit de l'édition printanière sont restés inchangés, avec toujours la volonté de promouvoir le terroir et l'économie locale, à travers une grande fête fédératrice célébrant le travail de producteurs de la région. Vingt-deux stands de vignerons et métiers de bouche ont accueilli le public. Certains étaient déjà présents au printemps, d'autres ont rejoint la fête enrichissant l'offre de dégustation pour une soirée toujours aussi gourmande, dont les Farlédois ne pourront bientôt plus se passer.

Une formule gagnante

Le public n'a pas manqué à l'appel, répondant avec plus de ferveur encore. « C'est une fête qui plaît, indéniablement ! », se réjouit Sandrine Astier-Bouchet, adjointe à la vie locale. Pour preuve, la participation plus importante du public réunissant toutes les tranches d'âge. « Qu'ils soient venus en famille, entre amis et collègues. Il y avait des jeunes, des moins jeunes et des seniors... c'est remarquable », poursuit l'élue, heureuse du nouveau succès de ce rendez-vous festif destiné à se pérenniser. Les retours sont très positifs. Les Farlédois, les visiteurs, les commerçants... tous étaient ravis. « Ce sera reconduit sans nul doute. Nous y retravaillerons pour nous améliorer », annonce-t-elle d'ores et déjà, remerciant l'investissement de l'ensemble des participants, dont les services municipaux qui ont contribué à cette belle réussite.

Info+ *Service Cœur de ville : 04 94 27 85 87*

Le maire Yves Palmieri et ses élus ont inauguré la soirée en présence de Manon Fortias, vice-présidente du Département, Valérie Mondone, adjointe au Maire de Toulon, conseillère métropolitaine et conseillère départementale et Ange Musso, maire du Revest-les-Eaux et vice-président de la métropole TPM.

L'ACAF *partie intégrante de la fête*

L'accent de cette deuxième édition a été mis sur les commerces du centre-ville, impliqués dans la démarche par le biais d'une grande tombola. L'ACAF –Association des commerçants, artisans et professions libérales farlédois– a ainsi été présente tout au long de la soirée, proposant au public la vente de tickets mais aussi de boissons sans alcool. « Un grand moment de proximité, auquel nous avons participé avec beaucoup de plaisir », s'enthousiasme Francine Guyot, la présidente de l'association. Cette participation est l'illustration d'un partenariat qui se renforce entre l'ACAF et la Municipalité.

Info+ *Association des commerçants, artisans et professions libérales farlédois : 06 66 20 84 83*

MAGALI GINI
ADJOINTE AU MAIRE
CULTURE • PATRIMOINE • TOURISME

CULTURE

Comité manga

LECTURE PARTICIPATIVE

Les comités mangas ont rendu leur verdict et ont fait leur sélection. Quelque 300 ouvrages ont pu être commandés.

La médiathèque Eurêka a fait appel, en juin 2021, aux jeunes adhérents passionnés de manga pour préparer les futures commandes d'albums. Menée en partenariat avec la librairie toulonnaise Contrebande, l'opération consistait à recueillir l'avis des lecteurs, amateurs du genre, pour sélectionner des séries qui viendront compléter le fonds de la bibliothèque. Ainsi deux comités mangas, 8-11 ans et 12-20 ans, se sont réunis à plusieurs reprises pour lire les premiers tomes et choisir les mangas qu'ils ont le plus aimés. Une ultime réunion s'est tenue en mai pour les plus jeunes et en juin pour les ados. Cette dernière a permis de déterminer collectivement un choix final en fonction des coups de cœur de chacun. Onze séries « jeune public » et dix « ados », soit 300 albums, ont ainsi rejoint cet été les étagères de la médiathèque. Un budget de 2 000 euros, 1 000 pour chaque comité, était dédié à l'achat de ce nouveau fonds. Les jeunes lecteurs ont eu droit à une année d'adhésion offerte à la médiathèque, la possibilité de découvrir avant tout le monde les premiers numéros, et ont également eu la primeur d'emprunter les collections avant leur mise à disposition du public.

Les comités ont vu la participation de 18 enfants et ados, garçons et filles, permettant d'avoir, à l'arrivée, une sélection aux thématiques diversifiées. Une manière d'impliquer les adhérents dans la composition de l'offre à lire. « Ça a très bien marché, les jeunes étaient vraiment contents de participer et d'être prescripteurs », souligne Isabelle Di Vincenzo, responsable du secteur adulte, à l'initiative des comités. L'opération pourrait être reconduite pour l'achat de fonds BD jeunesse et de jeux vidéos.

Info+ Service culture & patrimoine - Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

Exposition à l'Espace de La Capelle

Du 9 au 13 septembre

Exposition de peintures

Brigitte Cardon

Médiathèque Eurêka

UNE OFFRE TARIFAIRE ATTRAYANTE

La médiathèque dispose d'un vaste choix. Inscrivez-vous pour en profiter, la première année est gratuite.

Disposant d'un fonds de 32 000 documents, la Médiathèque Eurêka regorge d'une grande quantité de livres, de CD, de DVD mais aussi de périodiques à emprunter. Afin de rendre cette culture accessible au plus grand nombre, le Conseil municipal a revu, en 2021, les tarifs des abonnements, proposant des prix plus attractifs ainsi que la gratuité de la première année pour les nouveaux adhérents.

médiathèque Eurêka LA FARLÈDE

Tarifs des abonnements pour une année :

- Carte adulte : 12 € - Tarif réduit : 5 € (sur présentation de l'avis d'imposition pour nombre de parts)
- Carte enfant : 5 €
- Carte famille :
  • 15 € (comprend 1 carte adulte + 1 carte enfant ou plus, sur présentation de l'avis d'imposition pour nombre de parts)
  • 8 € tarif réduit (comprend 1 carte adulte tarif réduit +1 carte enfant ou plus, sur présentation de l'avis d'imposition pour nombre de parts)

Info+ Service culture & patrimoine - Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30 – mediathequelafarlede.fr

Partir en livre

UNE HISTOIRE D'AMITIÉ ET DE PLAISIR DE LIRE

Du 28 juin au 23 juillet derniers, la Médiathèque Eurêka a relayé au niveau local la manifestation nationale Partir en livre avec pour thème "Toi+moi".

Cela est devenu un rendez-vous coutumier, au début des vacances estivales, la médiathèque Eurêka se mobilise et convie les jeunes Farlédois et leur famille à *Partir en livre*, un rendez-vous autour de la littérature jeunesse. L'amitié était au cœur de cette nouvelle édition qui avait pour thème Toi+moi, faisant découvrir ou redécouvrir les grandes amitiés inscrites dans littérature jeunesse : Astérix et Obélix, Tintin et Milou, Batman et Robin, Boule et Bill, Mowgli et Baloo, etc. « Des amitiés qui ont marqué les esprits et le cœur de plusieurs générations », note la bibliothécaire Christelle Didero qui a mis en place l'événement à La Farlède. Celui-ci invitait, un mois durant, à des ateliers créatifs et des séances de cinéma autour de cette thématique. Et le samedi 9 juillet, une journée spéciale de fête était organisée avec des jeux de plein air, des jeux de réflexion, des activités manuelles, de la création artistique, du slam, etc. Un atelier poterie, le matin, animé par Brigitte Lancrenon a vu de superbes réalisations naître entre les petites mains. Un régal pour les enfants *(1)* ! En soirée, c'est un festival d'animations qui était proposé. Entre la fresque participative où chacun était invité à exprimer l'amitié à sa façon à travers un mot, un dessin, une poésie *(4)* ; les jeux littéraires et la veillée de contes ainsi que les jeux sportifs amicaux et rigolos *(3)*, sans oublier l'atelier « jeux de société » animé par la Soute à jeux *(2)*.

1

Relancer la lecture

La manifestation locale est labellisée depuis 2021 et est inscrite sur le site du Ministère de la Jeunesse. " Partir en livre" a pour but de relancer la lecture auprès du jeune public. « Il s'agit de montrer que la lecture n'est pas cloisonnée, que c'est aussi du plaisir. On peut s'amuser et rire dans une médiathèque, on prend ce que l'on veut, c'est accessible à tous », explique Christelle Didero qui a à cœur de faire vivre cette culture et parvenir à toucher de nouveaux lecteurs.

1

2

4

3

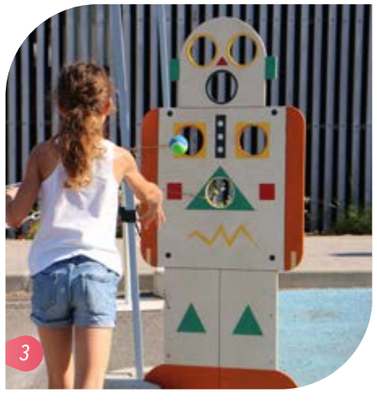

3

De g. à d. : Les élues Sandrine Astier-Bouchet, Virginie Corporandy-Viallon et Magali Gini, autour de Christelle Didero pour le jeu "Les Z'amitiés"

Info+ Service culture & patrimoine Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

• À VOS AGENDAS •

fête de la Science

Du 7 octobre au 5 novembre 2022
à la médiathèque Eurêka

Promenons-nous dans les bois...

• EXPOSITIONS • CONFÉRENCES •
SORTIE NATURALISTE • ATELIER • PROJECTION

Tout le programme sur **www.lafarlede.fr** ou en scannant ce code :

Journées européennes du Patrimoine

PIERRES ET TERRES FARLÉDOISES À L'HONNEUR

Balades, expositions, concerts, conférence et escape game étaient au programme des 39es Journées du patrimoine. Une occasion de renouer avec nos espaces naturels et agricoles et de partir à la découverte de nos restanques et d'un savoir-faire authentique.

Les journées du patrimoine sont l'occasion chaque année de redécouvrir et d'apprécier les richesses, petits trésors cachés ou bien visibles, de nos villes. Le service culture et patrimoine nous aide en ce sens, en concoctant un programme original et attractif invitant à parcourir la commune pour se les approprier.

Avec pour thématique nationale « le patrimoine durable », l'équipe de la médiathèque a choisi d'intituler cette édition 2022 : « Pierres et terres farlédoises » qui permet d'évoquer de nombreuses facettes de La Farlède et notamment son terroir.

Dans la continuité de la manifestation Entre vignes et Coudon - et également en lien avec les Semaines du développement durable-, ces journées ont convié le public à faire connaissance avec les trois agriculteurs qui se lancent dans une reconquête agricole, grâce et avec la Municipalité. Leurs portraits ont côtoyé les panneaux mettant en lumière la pierre farlédoise à travers les aqueducs, oratoires, restanques, bastides, etc. L'exposition, restera visible jusqu'au 1er octobre à la médiathèque.

Studieux, divertissant et ludique

Outre cette belle exposition, les 16, 17 et 18 septembre, les animations pour célébrer le patrimoine n'ont pas manqué. En commençant par un concert du Coudon concert band *(1)* suivi d'une conférence sur les « Pierres sèches et restanques farlédoises » *(2)* donnée par Albert Porri murailler, caladeur et artisan d'art, à l'occasion de la soirée d'ouverture inaugurée par le maire Yves Palmieri, en présence de son adjointe à la culture Magali Gini. La conférence a fait salle comble et, tout au long du week-end, l'intérêt du public pour ces journées était réel.

« On s'aperçoit qu'il y a de plus en plus de monde qui reste à La Farlède à l'occasion des journées du patrimoine, constate Martine Dechoz, responsable culture et patrimoine. Chaque édition nous oblige à nous renouveler pour susciter et conserver cet intérêt grandissant ».

Ainsi, la balade familiale à la découverte des sites remarquables de la commune *(3)*, l'escape game préparé pour la 2e année par notre romancière locale Émilie Marot *(4)*, ou encore les deux concerts Gospel donnés à la Chapelle de la Sainte-Trinité *(5)* ont suscité un engouement certain. L'ensemble des participants, venant parfois des communes environnantes, étaient « ravis ».

Info +

Service culture & patrimoine - Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30 – mediathequelafarlede.fr

Remerciement à l'Éco-musée de la Vallée du Gapeau pour son prêt de panneaux sur les fontaines, cloches et portes anciennes.